Ville d'Allauch

ENVIRONNEMENT

Passez au compostage !

En compostant, vous réduisez de un tiers le volume initial de vos déchets : c'est 40kg de déchets en moins par habitant et par an !

Publié le 02 octobre 2018

Vous habitez en maison individuelle ?

Rdv sur le site www.marseille-provence.fr pour télécharger le bon de commande de votre composteur.

Vous habitez en immeuble ou vous avez un jardin partagé à proximité ?

Envoyez votre demande par mail à **infocompost@ampmetropole.fr**

&gt

MAIRIE D'ALLAUCH
1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch
HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h